



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES

E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2021
(Date de convocation : 26 mars 2021)

Délibération n° 20210401-12

Conseillers en exercice	: 15	Le premier avril deux mille vingt et un à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,
Nombre de présents	: 14	
Nombre de votants	: 15	
Pour	: 15	
Contre	: 0	
Abstention	: 0	<u>Étaient présents</u> : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne Lay, Mme Dominique Borgella-Adjutant, M. Thibaut Maurin, Mme Brigitte Bascaules, M. Sylvain Saligot, Mme Aurore Ville, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, Mme Sarah Laguerre, M. Thierry Ribeiro, Mme Viviane Torné, Mme Charlotte Foubert et M. Jean-François Rabaud, formant l'unanimité des membres en exercice.

Étaient absents : Benjamin Soucaze-Soudat (procuration donnée à M. Etienne Lay)

Secrétaire de séance : Mme Charlotte Foubert

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2021
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le budget principal de l'exercice 2021,

Sur proposition de la précédente commission « Patrimoine, Culture et Vie Associative », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide

1. d'allouer les subventions 2021 aux associations comme suit :

Dénomination	Montant subvention	Observations
Ass. Maires de France Hautes-Pyrénées	67,05	
Ass Maires de France Nationale	230,00	
Associaton Nationale Elus de Montagne - ANEM	691,19	
Ass. Gestionnaires d'estives des HP	40,00	
Ass. Valorisation Massif du Néouvielle	250,00	
Ass. Communes Forestières des HP	400,00	
ADMR	3 500,00	
AAPPMA : Les Pêcheurs Campanois	1 000,00	
Ass des Eleveurs de la vallée de Campan	0	
Chasseurs Campanois	500,00	
Comité des Fêtes Campan	2 600,00	
Comité des Fêtes Galade	1 600,00	
Comité des Fêtes La Séoube	2 600,00	
Comité des Fêtes Ste Marie	2 600,00	
Course Nature en Haute Bigorre	0	
Era Vrespada	1 100,00	
Fête de la Montagne	1 500,00	
FNACA	500,00	
Footbal Loisirs de Campan	2 000,00	
Le Vieux Village	0	

Les Ailes du Théâtre	1 500,00
LES ESCOULIETS	300,00
Les Marbrés de l'Espiadet	3 000,00
Les Mariolles	2 000,00
Les Pastourelles de Campan	3 000,00
Les Rigoles de Gaye	630,00
MOUNAQUES ET CIE	5 000,00
Pêche Sportive en Pyrénées	1 500,00
Piano Pic	1 500,00
RADIO NOSTALGIE	500,00
Ski-Club Campan-Tourmalet	1 000,00
Société des Amis de Mme Campan	8 000,00
Traverse	1 000,00
Vol Libre Bigourdan	1 050,00
Pierre des Esclozes	500,00
Association Deths Casaus	0
Gymnastique Volontaire adultes	0
Les Maynats	1 000,00
MIAM	1 000,00
Sentiers de Campan	1 500,00
Courtaou de Pla	200,00
Festival Le jour de la nuit	1 000,00
Total (art. 6574)	56 358,24

2. Précise que ces dépenses seront imputées sur l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage :

Pour extrait conforme,
Le maire,
Alexandre PUJO-MENJOUET

